

ETUDE D'IMPACT ET EVALUATION ENVIRONNEMENTALE DES PROJETS - NIVEAU DEBUTANT

Cette formation initie aux méthodologies des études d'impact de projets de construction sur l'environnement ainsi qu'aux bonnes pratiques d'évaluation avant de rédiger son rapport et de formaliser son avis.

Objectifs opérationnels

- Évaluer les risques d'un projet sur l'environnement
- Évaluer le contenu et la forme d'une étude d'impact

Public Concerné

- Personnes devant suivre une mission d'évaluation environnementale
- Chargés d'opérations
- Responsables de projets de la maîtrise d'ouvrage
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Parcours pédagogique

Cadre législatif et réglementaire des procédures et son évolution

- Travaux, ouvrages et opérations soumis à des études d'impact
- Textes réglementant les études d'impact
- Conséquences de la réforme de l'étude d'impact sur l'environnement
- Rôle de l'administration
- Décision d'autorisation
- Renforcement de l'information du public

Cadrage préalable

- Cadre réglementaire
- Objectifs et intérêts du cadrage préalable

Procédure

Contenu de l'étude d'impact

- Description du projet
- Analyse de l'état initial de la zone et des milieux susceptibles d'être affectés par le projet
 - Caractéristiques du milieu physique et naturel
 - Caractéristiques du contexte urbain et paysager
 - Caractéristiques du contexte social et économique
 - Caractéristiques du contexte réglementaire et technique
- Schéma directeur de l'aménagement du territoire
- Règlement d'urbanisme
- Plan de Déplacements
- Servitudes et autres réglementations
- Réseaux
- Déchets et autres rejets
- Niveaux d'émissions sonores
 - Fonctionnement du site
- Desserte/circulation, stationnement
- Transports en commun
- Circulations douces

- Analyse des effets
 - Effets et mesures sur le milieu physique et naturel, les contextes urbains, paysagés, sociaux
 - Nuisances sonores
- Analyse des effets cumulés
- Esquisses des principales solutions de substitution envisagées
- Compatibilité du projet avec l'affectation des sols définie par le document d'urbanisme
- Mesures prévues par le pétitionnaire ou le maître de l'ouvrage
- Méthodes utilisées pour évaluer les effets du projet sur l'environnement
- Appréciation des impacts du programme de travaux
- Résumé non technique

Enquête publique

- Dossier d'étude d'impact : partie intégrante du dossier soumis à l'enquête publique
- Mesures de publicité préalables à l'enquête publique
- Commissaire enquêteur
 - Sa désignation, ses droits, ses obligations, ses relations avec le maître d'ouvrage
 - Son rapport et son avis
- Prise de position du maître d'ouvrage sur le projet compte tenu de l'avis du commissaire enquêteur

Étude de cas : étude d'impact, dossier d'enquête publique, dossier d'autorisation unique IOTA

Cette formation est également réalisable en classe virtuelle.

■ Méthodes et moyens pédagogiques

METHODES PEDAGOGIQUES

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques, d'études de cas concrets et de partages d'expériences.

RESSOURCES PEDAGOGIQUES

Les ressources pédagogiques (supports de cours et documentations complémentaires jugées utiles par l'intervenant) sont remises lors de la formation par un lien de téléchargement reçu par mail.

MOYENS TECHNIQUES

La conception pédagogique prévoit l'utilisation d'un équipement et de supports multimédias animés par l'intervenant.

Avant la formation, l'apprenant renseigne en ligne sur invitation de connexion, un questionnaire d'Analyse du besoin afin :

- Que le Formateur prenne connaissance de son activité et de son environnement de travail, de son niveau de compétence, de ses préférences d'apprentissage et des questions techniques particulières qu'il souhaite aborder
- De valider que les objectifs opérationnels mentionnés dans la Fiche programme correspondent à ses attentes
- De confirmer qu'il dispose des connaissances minimales ou prérequis mentionnés pour suivre avec aisance la formation (les solutions nécessaires pour les atteindre seront étudiées en amont de la formation).
- D'exprimer en confidentialité, l'existence d'un handicap à prendre en compte par le Référent Handicap au niveau des moyens d'apprentissage

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'intervenant est un formateur qualifié et ingénieur en construction ou architecte.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

EVALUATION DES ACQUIS THEORIQUES ET/OU PRATIQUES

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel.

Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant.

La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES APPRENANTS

Cette évaluation individuelle réalisée en ligne en fin de formation, mesure le niveau de satisfaction de l'organisation et des conditions d'accueil, des qualités pédagogiques du formateur ainsi que des méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés.

Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et du traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com